



Paris le 17 janvier 2017

Objet : Intégration Lycée Horticole Le Haillan au service public

Monsieur Stéphane LE FOLL
Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation
et de la Forêt
78, rue de Varenne
75 037 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Le Snetap-FSU, la CGT-Agri et la Fep-CFDT ont pris connaissance du projet de cession du lycée horticole Camille Godard au Haillan (33185), établissement "privé" de la ville de Bordeaux affilié à l'UNREP.

Nos trois organisations syndicales souhaitent attirer votre attention sur le choix qui pourrait être fait pour l'avenir et la pérennité de cet établissement.

Nous pensons aujourd'hui que l'intégration du Lycée Horticole Camille Godard dans l'enseignement agricole public serait une chance pour le service public d'éducation et permettrait la poursuite des formations actuellement dispensées par cet établissement.

Cette évolution laisserait encore une place prépondérante pour l'enseignement privé; en effet, la représentation actuelle des établissements agricoles dans la région ex-Aquitaine est majoritairement privée avec 41 établissements privés (22 MFR, 1 CFA MFR, 15 lycées privés CNEAP et 3 UNREP) et 15 établissements publics. La majorité des élèves et étudiants de l'enseignement agricole est donc scolarisée dans le privé avec une offre de formation qui parfois ne laisse pas le choix aux familles.

Par ailleurs, une intégration dans l'EPL Bordeaux-Gironde permettrait une offre de formation cohérente et attractive sur l'agglomération bordelaise avec un pôle viticulture-oenologie à Blanquefort et un pôle horticulture et paysage au Haillan. Elle constituerait une valorisation pour cet EPL, pour l'agglomération et pour le maintien de l'ensemble d'une offre de formation gratuite pour les familles. A cela s'ajoute la complémentarité des formations entre la voie scolaire au Haillan et la voie par apprentissage au CFAA 33, établissement constitutif de l'EPL Bordeaux Gironde.

En effet, plusieurs hypothèses sont en discussion; un rattachement à l'enseignement agricole public maintiendrait la gratuité des formations pour les élèves, ce qui ne serait plus le cas dans le privé confessionnel. Le Snetap-FSU, le Syac-CGT et la Fep-CFDT ne comprendraient pas que ce choix n'ait pas pas votre préférence, sous un gouvernement socialiste et une région socialiste.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que le Snetap-FSU, la CGT-Agri et la Fep-CFDT vous demandent, Monsieur le Ministre, de faire le choix de l'intégration du lycée horticole Camille Godard du Haillan dans l'enseignement agricole public à l'EPL de Bordeaux-Gironde.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Thierry JACOB
Secrétaire National
CGT-Agri

Olivier BLEUNVEN
Secrétaire Général Adjoint
Snetap-FSU

Brigitte CASSARD
Secrétaire Nationale
Fep-CFDT